

Info

Montigny

notre commune

Journal d'informations municipales et locales - juillet/août 2014 - N°291

www.montigny95.fr

Un été rythmé!



CÉRÉMONIE

Odile Cantin chevalier de la Légion d'honneur. Lire page 6



DOSSIER

La libération de la ville 70 ans après. Lire page 13



Agir pour tous

Révision du quotient familial et baisse des tarifs municipaux : ces engagements ont été pris lors de la campagne municipale de 2014.

Deux mois après notre réélection, **promesses tenues !!**

En effet, le 24 juin dernier lors du conseil municipal, nous avons délibéré sur la révision du quotient familial, et la réduction de l'ensemble des coûts des diverses prestations municipales. Concrètement, tous les tarifs municipaux, en particulier ceux de la restauration et des activités périscolaires ont été revus à la baisse et ce qu'elle que soit la tranche concernée. Bien évidemment, **sans augmentation de la fiscalité locale.**

Une gestion rigoureuse associée à une recherche systématique de recettes nouvelles ont permis de mener à terme ces engagements. **La préservation du pouvoir d'achat des Ignymontains est la priorité de notre majorité municipale, au-delà des mots, nous avons su l'exprimer par nos actes et nos décisions.**

L'été à Montigny c'est aussi et surtout les activités et animations que nous proposons, quelques exemples : la coupe du monde au Brésil et la retransmission de tous les matchs de la France, Montigny-lès-sables et ses activités, le bal du 14 juillet et son feu d'artifice... pour les plus jeunes, les animations ludiques succéderont aux rencontres sportives dans le cadre des programmations proposées au sein des centres de loisirs.

Vous l'aurez compris, l'été 2014 s'annonce dynamique.

Jean-Noël Carpentier,
Député-maire de Montigny-lès-Cormeilles

SOMMAIRE

3 à 10 > Actualités

Retour sur, des jardins familiaux bientôt disponibles, les nouveaux tarifs du quotient familial, salon du polar : qui est Miles Hyman ? et Odile Cantin, chevalier de la Légion d'honneur

11 > Ça bouge

La prochaine édition de la fête des associations et Montigny reçoit le trophée des trois cœurs pour son engagement au don du sang

12 > Agenda du mois

13 à 16 > Dossier

Le 70^e anniversaire de la libération de la ville

17 > Jeunesse

Quatre collégiennes ignymontaines primées par le jury de Graines de Plumes

18 > A savoir

Toutes les infos pratiques et utiles !

19 > Tribune

N° 291 – Juillet-août 2014

Montigny notre commune,
journal d'informations municipales
et locales de Montigny-lès-Cormeilles.

8, rue Alfred-de-Vigny

95370 Montigny-lès-Cormeilles

Tél. : 01 39 31 38 20

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédactrice en chef : Juliette Lehembre

Rédaction : Claire Simiana, Laura Clignet,

Delphine Boussam, Dominique Laurent,

Catherine Haegeman, Léa Dury

Photographes : Gilles Larvor, service communication

Exécution graphique / fabrication :

ag-graph@live.fr / imprimerie LNI au 01 40 85 74 85

Tirage : 8 500 exemplaires

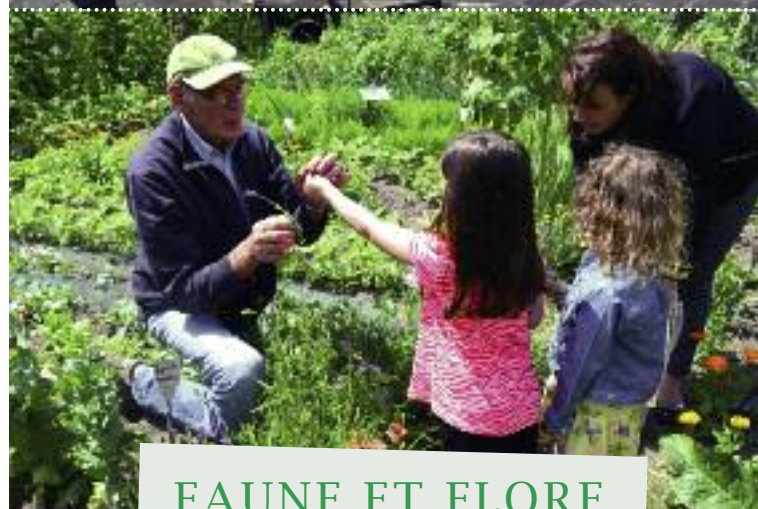
FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 21 juin, le groupe Solo Dos a fait vibrer l'espace Léonard-de-Vinci avec ses musiques latines. Le groupe Eden Sunder, des élèves de l'école de musique et les rappeurs du collectif Fait ça bien ont rassemblé les Igny-montains parvis Picasso.



INAUGURATION

La maison des Talents – Espace Corot a été inaugurée, le 13 juin dernier. Igny-montains, enfants, élus et artistes ont pu découvrir cet espace d'exposition dédié aux talents locaux et d'ailleurs.



FAUNE ET FLORE

L'association **Les jardiniers de France** a invité la population à visiter un jardin familial. Un week-end portes ouvertes pour échanger, partager et découvrir les plantations de ce jardin situé au 8 bis rue Serge-Launay.



CONCERT DE FIN D'ANNÉE

Les élèves de l'école municipale de musique ont présenté leur dernier concert de l'année, le 17 juin, dans la salle du centre Picasso. L'occasion d'écouter les jeunes artistes mélomanes.

TRAVAUX Ici, la Ville réalise...

• Les travaux cet été

1 - Parvis Picasso

Suite à des fissures constatées sur des dalles près du square Van-Gogh, la ville travaille au remplacement du revêtement.

2 - La Source

Le parking est désormais ouvert à la population. Va débuter, en août, le chantier du futur bassin de récupération des eaux et talus qui s'est éboulé.

3 - Rue de l'Espérance

Le parking près de la mosquée est désormais terminé.

4 - Rue Auguste-Renoir

Création d'un trottoir devant les nouveaux logements actuellement en construction.

5 - Parking du Plessis-Bouchard

Les travaux du parking ont débuté au début du mois. La terre au sol sera remplacée par du béton. Un cofinancement Communauté d'agglomération Le Parisis et conseil général.



TRAVAUX Ici, la Ville réalise...

1 - Prochainement des jardins familiaux !

C'est l'un des engagements du contrat municipal et c'est pour bientôt ! Les premiers jardins familiaux devraient voir le jour à l'automne. Cultiver son propre jardin, regarder ses légumes pousser, profiter de l'odeur des roses et du jasmin... voilà de quoi créer de l'envie auprès des Ignymontains qui n'ont pas de jardins privés ! Et pour répondre au besoin exprimé par nombre d'habitants de s'occuper d'un lopin de terre, la ville s'est engagée, dans le contrat municipal, à créer des parcelles de terrain pour les particuliers. C'est sur un terrain d'environ 3000 m² que les premiers jardins familiaux verront le jour à la rentrée prochaine. Des parcelles se dessinent ainsi rue Lucien-Boxstael. Chacune, d'environ 100 m², sera équipée d'un abri de 3 m² pour pouvoir y ranger le matériel de jardinage et séparée les unes des autres par de petites haies. Et pour que les cultures prennent, il faut de l'eau... Des récupérateurs d'eau de pluie individuels seront installés, un environnement pensé pour être écologique ! A venir, le règlement intérieur, les critères d'attribution et les prix de location des parcelles... Une chose est sûre, les prix seront accessibles aux budgets les plus serrés, ils ne dépasseront pas les coûts de fonctionnement engagés par la ville. D'autres parcelles verront le jour, déjà plusieurs autres terrains dans la ville ont été repérés et vont se voir, dans un avenir proche, transformer en joli jardinet.

TRAVAUX en Ville

2 - Votre magasin Carrefour

Un an après le début des travaux, le centre commercial a déjà changé d'allure. Un mur végétal a été posé sur la façade donnant sur le parvis Picasso. Actuellement, les travaux concernent le hall d'entrée. Il sera transformé et prolongé par un auvent le long de la façade. Sous cet auvent, un apport de lumières et de couleurs dynamisera la galerie commerciale. Côté avenue des Francès, la façade du parc de stationnement est mise en couleur, et l'entrée du parc accueillera un mur végétal. A l'étage, des tulipes lumineuses viendront renforcer l'esprit « nature » du site. Côté boulevard Bordier (D 14), les abords du centre commercial seront mieux définis grâce à une clôture végétale. Pendant les travaux, un fléchage est mis en place pour faciliter l'accès au magasin. A l'entrée du centre commercial, un panneau a été installé pour informer la clientèle de l'avancée des travaux. Tous ces travaux sont financés par le magasin Carrefour et n'induisent aucun coût pour la ville.



1



2



[**Honneur**]

Merci Odile !

« **Au nom de la République, je vous nomme chevalier de la Légion d'honneur** ». Odile Cantin a reçu, le mercredi 25 juin, des mains du préfet du Val d'Oise les insignes de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite. Ignymontains, familles, élus, personnalités locales et amis sont venus nombreux assister à la cérémonie riche en émotions.



Odile Cantin entourée de ses proches, du Député-Maire Jean-Noël Carpentier, du Préfet, du Sous-Préfet et du sénateur Robert Hue.

Jean-Noël Carpentier, député-maire, Robert Hue, sénateur, et Jean-Luc Névache, préfet du Val d'Oise ont tour à tour rendu

hommage à la première adjointe au maire, honorée pour son engagement de longue date en tant qu'élue et son implication

personnelle envers les autres. « *Toujours disponible et aimable, Odile incarne parfaitement cette image de l'élue locale : l'abnégation de soi au profit de l'intérêt général* » a rappelé, dans son discours, le député-maire. Odile Cantin a ensuite pris la parole en insistant sur le fait que cette distinction n'était pas celle d'une seule femme mais celle de la ville tout entière : « *Cette médaille est la médaille de tous, car les valeurs que je porte, je les ai reçues de chacun d'entre vous* ». Après la cérémonie officielle, tout le monde a été invité à partager le verre de l'amitié autour d'un buffet dont la majorité des plats a été préparé

par la population elle-même. Tout au long de la soirée, les nombreux invités ont souhaité rendre hommage à Odile Cantin : « *à mon arrivée sur la commune, en 2006, elle a été la première personne que j'ai rencontrée. Elle m'a accueilli avec le sourire. Elle m'a écouté. Ces marques d'attention font chaud au cœur* », se souvient Nadia. A l'image d'Odile, cette soirée a été ponctuée de moments spontanés. Les associations, les anonymes et la famille sont montés sur scène pour lui adresser un message personnel. Les jeunes filles de l'association AJR ont même improvisé dans la soirée une démonstration de danses.

[**Festivités**]

Matches de football, animations et feu d'artifice : l'été commence bien à Montigny

Depuis le 21 juin, tous les Ignymontains profitent des animations de Montigny-lès-Sables. Trampolines, structures gonflables, ping-pong et mini-golf ont pris leur quartier d'été, en journée, sur le terrain synthétique Renoir. Les amateurs de danses latines ont pu profiter, le 27 juin dernier, d'une soirée brésilienne avec démonstrations et initiation de zumba, capoeira et salsa. Cette année, hasard du calendrier, la 11^e édition de Montigny-lès-Sables tombe en même temps que la coupe du monde de

football. L'occasion pour tous les aficionados du ballon rond de bénéficier des retransmissions sur écran géant des matches de l'équipe de France et de la finale le 13 juillet. Enfin pour clore l'évènement, rendez-vous le dimanche 13 juillet, à partir de 19h, sur le parvis Picasso, pour partager un grand repas citoyen. De grandes tables seront mises à disposition des habitants et chacun pourra apporter son pique-nique et le déguster en toute convivialité. A la suite de la finale de la coupe du Monde, feu d'artifice et danse.



Un après-midi sur le site de Montigny-lès-Sables.

Baisse des tarifs et réforme du quotient familial

Le quotient familial a été instauré dans un souci d'équité où chaque usager contribue à hauteur de ses moyens. Dans un contexte économique guère favorable aux ménages, la ville a souhaité confirmer son soutien aux familles en réformant le quotient et en baissant l'ensemble des tarifs municipaux.

La mise en place des rythmes scolaires aura été l'opportunité pour faire bénéficier aux Igny-montains des meilleurs tarifs avec une offre de services accrue. Ainsi, pour la rentrée scolaire 2014-2015, les tranches du quotient familial sont étendues et passent de 8 à 10 tranches. Egalement, une simplification des tarifs (un seul pour l'accueil du soir quelles que soient les activités choisies) sera appliquée. L'ensemble des ménages bénéficieront ainsi d'une diminution de leur facturation. **Cette réforme a été mise en place sans augmentation des impôts.** Tous les nouveaux tarifs seront applicables au 1^{er} septembre 2014. Pour faire calculer son quotient familial, rendez-vous, depuis le 25 juin, à *Mon espace famille*,



Les tarifs de l'accueil de loisirs de proximité, comme l'école des sports ou de musique pour les enfants et les adultes sont calculés en fonction du quotient familial.

le nouveau lieu d'accueil pour toutes les prestations et activités enfance, sport, musique pour les familles et les seniors.

INFOS **Mon espace Famille** / Premier étage du centre administratif Picasso, avenue Aristide-Maillol. Lundi, mercredi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 (16h15 le vendredi). Mardi de 13h30 à 19h45 - Jeudi de 13h30 à 17h15. **Tél. : 01 30 26 30 30**

Concrètement !

La famille A* est composée de 6 personnes.

Le revenu du foyer s'élève à 1832 euros par mois. Quotient A hier comme aujourd'hui, elle voit pourtant le prix de la restauration scolaire passée de 1,09 € à 0,90 €, l'accueil du matin passe de 0,85 € à 0,60 € et celui du soir de 1,95 à 1,30 €. Une baisse notable certes qui ne concerne pas seulement les quotients les plus bas.

La famille B* est composée de 5 personnes.

Le revenu du foyer s'élève à 3142 € par mois. Quotient E hier, cette famille est désormais quotient D. Elle voit passer le prix de la restauration de 3,89 € à 1,93 € par repas, celui de l'accueil du soir de 3,05 € à 1,53 € et celui du matin de 1,30 € à 0,83 €. Une vraie bouffée d'air pour cette famille !

La famille C* est composée de 5 personnes.

Le revenu du foyer s'élève à 7 138 € mensuel. Quotient H hier, quotient H aujourd'hui... mais une vraie baisse pour les quotients élevés. Cette famille verra passer le tarif de la restauration de 5,73 € par repas à 3,31 €, celui de l'accueil du matin de 1,65 € à 1,14 € et celui de l'accueil du soir de 3,90 € à 1,84 €... Même les familles qui intégreront le quotient J, le plus élevé, verront une baisse de leur facture. Ainsi, **La famille D* composée de 4 personnes** dispose d'un revenu mensuel de 6 558 €. Hier quotient H, aujourd'hui quotient J, cette famille paiera la restauration scolaire 4 € au lieu de 5,73 €. L'accueil du matin passe à 1,30 € au lieu de 1,65 € et celui du soir de 2 € au lieu de 3,90 €... Toutes les tranches sont concernées, il y a un véritable intérêt à faire recalculer son quotient familial !

**Les noms des familles ont été modifiés*

[Formation]

Animateurs en devenir

Dix-neuf jeunes ont suivi le premier stage qui prépare au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Une formation financée par la municipalité et organisée par le service municipal de la Jeunesse (SMJ) en partenariat avec la Ligue de l'enseignement 95.

« Nous avons appris à nous comporter avec les enfants selon leurs âges, à adapter notre attitude selon les situations mais aussi à organiser des spectacles, des veillées, des jeux... ». A l'image de Walid et Florian, les dix-sept autres participants du stage BAFA se disent ravis d'avoir suivi, cette semaine, une formation très instructive. Comme l'explique Corinne Hirsh, directrice adjointe du SMJ, « de nombreux jeunes passent nous voir à l'accueil emploi pour demander des renseignements sur le diplôme d'animateur et les aides qu'ils peuvent obtenir pour suivre la formation. Celle-ci coûte cher et beaucoup n'ont pas les moyens

de la suivre. La municipalité a donc décidé de mettre en place du 10 au 17 juin, un stage, encadré par des formateurs de la Ligue de l'enseignement 95, co-financé par l'Etat et la ville. » Cette session a accueilli un public étudiant mais aussi des jeunes qui ne font plus d'études et qui sont au chômage. « Nous avons travaillé en équipe, appris à nous écouter, à se donner la parole, toujours dans le respect de l'autre. » À l'issue de cette semaine, les jeunes Ignymontains ont reçu de l'encadrement un avis favorable pour poursuivre cette formation. Les participants ont signé, avec la municipalité, une convention qui les oblige à terminer leur BAFA.



Les animateurs, tous titulaires du BAFA assurent de nombreuses missions telles que l'animation et la surveillance pendant la pause du midi.

Ils doivent finaliser la formation par un stage pratique en séjour de vacances ou en accueil de

loisirs et terminer par une session d'approfondissement d'une durée d'au moins six jours.

[Insertion]

Embellir les quais de la Ligne H

Jeudi 5 juin, gare de Montigny-Beauchamp. Rendez-vous est donné pour admirer le parterre de fleurs qui longe la voie. Ces aménagements réalisés dans le cadre de chantiers d'insertion menés par Agoie à la demande de la SNCF ont débuté en 2013.



Les jeunes de l'association Agoie en pleine action.

L'un souhaitait valoriser son patrimoine ferroviaire, l'autre a pour mission de promouvoir l'insertion professionnelle des personnes en difficulté âgées de 18 à 25 ans. La SNCF et Agoie (association pour la gestion d'outils d'insertion par l'économie) ont signé, il y a quatre ans, une convention de partenariat. Ces chantiers d'insertion concernent la gare de Montigny et huit autres gares du département et ont pour objectif l'entretien des

espaces verts. « Ces chantiers permettent d'aider les jeunes, sortis du système scolaire traditionnel à mieux s'intégrer dans le monde professionnel », souligne Patricia Prévot, manager de l'engagement sociétal SNCF région Paris-Nord à l'initiative du projet. Une équipe de cinq personnes a travaillé à l'embellissement du quai n°2, parmi eux Hamet, 20 ans : « je suis inscrit à Agoie depuis un an et demi. Participer à ce chantier m'a permis de renouer

avec le monde du travail. » Les clients de la SNCF apprécient également : « habituellement, je restais à l'avant du quai, mais aujourd'hui je vais tout au bout pour admirer le massif ». Agoie est très active à Montigny. En mai 2013, une convention a même été signée entre la ville et l'association officialisant la mise à disposition d'un terrain pour la réalisation d'un chantier d'insertion à la Source financé par Véolia. A découvrir à l'automne prochain.

Le projet de plan de prévention des risques présenté à l'automne

La préfecture du Val d'Oise travaille à l'élaboration du schéma départemental de prévention des risques naturels. Pour cela, elle a demandé à chaque ville de réviser son Plan de prévention des risques naturels (PPRN). L'objectif de ce plan est de garantir la sécurité des habitants et la protection des constructions.



Le plan de prévention des risques naturels est un document réalisé par l'Etat qui prescrit une réglementation des sols en fonction des risques. La ville de Montigny-lès-Cormeilles est associée aux services de la Préfecture pour élaborer ce document et recenser les risques liés à la présence de carrières souterraines et à la dissolution du gypse présent dans les sous-sols. Par arrêté préfectoral du 23 avril 2014,

la démarche de révision du PPRN a été initiée afin de procéder à l'analyse historique des principaux phénomènes naturels dans la ville. Attachée à la concertation, la commune, en présence des services de la Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise et de l'Inspection des services des carrières, conviera les Ignymontains à une réunion publique prochainement pour les informer des orienta-

tions du PPRN. Il s'agira alors de faire appel à la mémoire collective pour compléter et enrichir, le cas échéant, les informations recensées. Etablir un plan de prévention des risques, c'est avant tout assurer la sécurité des personnes et des biens en tenant compte des phénomènes naturels. Bien connaître la ville et ses sous-sols, c'est une manière d'anticiper les aléas et donc de prévenir les risques.



Intempéries : suite

Suite à l'épisode orageux survenu la nuit du 8 au 9 juin 2014, Jean-Noël Carpentier, Député-Maire a sollicité le Préfet afin que la situation de catastrophe naturelle soit reconnue par les services de l'Etat. Un arrêté que le Préfet prend au vu de la législation. Néanmoins, par voie de communiqué de presse, la préfecture a répondu défavorablement à cette demande. Le Député-Maire a alors adressé un courrier au ministre de l'Intérieur afin que l'Etat exige des assurances, une minoration des délais de remboursement pour l'ensemble des victimes de l'intempérie.

Lignes de bus

Les lignes scolaires 30-31 (en direction des lycées de Taverny) et 30-33 (en direction du collège Camille-Claudel) seront modifiées dès la rentrée prochaine. La 30-31 sera désormais prolongée jusqu'à l'arrêt « la tuile » sur la RD392 et subira une simplification de parcours de même que la ligne 30-33.

INFOS
Cars Lacroix
01 30 40 56 56

[Affiche du polar]

Un grand du 9^e Art

L'illustrateur américain Miles Hyman, de renommée internationale, a accepté de réaliser l'affiche du salon du polar 2014.

Avec ces atmosphères très américaines, nourries des films noirs des années 40, Miles Hyman prête le velouté de son trait, sensuel et vénénéux à la fois, à l'affiche du salon du polar. Né dans le Vermont, en 1962, il a étudié aux Beaux-Arts de Paris, et vit en France. Illustrateur reconnu pour la presse, ses images paraissent, des deux côtés de l'Atlantique (*The New Yorker*, *Le Monde*, *The International Herald Tribune*, *Libération*...). Puisant son inspiration dans l'œuvre des écrivains américains du XX^e siècle, mais aussi dans le film noir, Miles Hyman est vite attiré par la littérature noire et met en images de grands noms, comme John Dos Passos (Manhattan Transfert) ou Joseph Conrad (L'Agent secret). Il entame une collaboration suivie avec des auteurs tels Jean-Bernard Pouy, Tonino



Miles Hyman, en débat, au salon du polar 2013.

Benacquista et Marc Villard. C'est avec ce dernier, qu'il crée les livres *Chroniques Ferroviaires* (Futuropolis, 1988) et *Pigalle* (Eden, 2001). Et, pour la maison d'édition Baleine, il crée plus de 150 couvertures pour la collection "Le Poulpe". Dessinateur

surdoué, Miles Hyman expose régulièrement ses dessins et peintures dans des galeries américaines et européennes, à Paris, Genève, Bruxelles, Barcelone, Beverly Hills et New York City. On doit aussi à son talent, l'adaptation en BD du roman

culte de James Ellroy *Le Dahlia noir*, salué unanimement par la critique et présenté lors du salon du polar en décembre 2013. Le salon du polar se réjouit d'ores et déjà d'accueillir, une nouvelle fois, le plus francophile des dessinateurs américains.

EN BREF

Salon du polar

Vous souhaitez être jury des lecteurs du prix du polar francophone ? Contactez à partir du 31 juillet la bibliothèque Georges-Brassens. Seule condition à votre participation : être majeur et inscrit à la bibliothèque municipale. Le jury s'engage à lire 8 romans entre le mois d'août et la fin novembre.

INFOS

01 30 26 37 80

Infos pratiques / Les services de la ville cet été

> Les accueils de la ville

Cet été, les accueils au public du centre Picasso et des services techniques ainsi que les services de la mairie fonctionneront aux horaires d'ouvertures habituels. Seul le service de l'état civil sera fermé le vendredi matin en juillet et en août.

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : 8h30/12h - 13h30 /17h15. Nocturne le mardi : 13h30/19h45 (services fermés au public le mardi matin) vendredi : 8h30/12h - 13h30/16h15. Services Population, CCAS et Scolaire fermés le jeudi matin

> Crèche familiale

La crèche reste ouverte tout l'été de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf le vendredi à 16h30.

> La halte-garderie

L'accueil des enfants et le secrétariat est fermé du 11 juillet au 1^{er} septembre.

> Relais d'assistantes maternelles

Le RAM est fermé du 28 juillet au 22 août.

> La bibliothèque Georges-Brassens

Elle est ouverte pendant l'été aux mêmes horaires et jours que d'habitude, soit mardi 16h-20h, mercredi 10h-12h et 14h-18h, ven-

dredi 14h-18h, samedi 10h-12h30 et 13h30-17h30. Elle est donc fermée les dimanche, lundi et jeudi et les jours fériés. Les prêts de documents réalisés du 17 juin au 16 août vont jusqu'au 6 septembre. Pensez à la boîte aux lettres bleue à l'extérieur pour rendre vos documents quand la bibliothèque est fermée. Glissez-y les documents un à un pour éviter que son tiroir à bascule ne se coince !

> Mon P'ti Ciné

La dernière séance aura lieu le mercredi 9 juillet. Les dates des séances de la saison prochaine seront disponibles dans le magazine de septembre.

[Solidarité]

Montigny primée pour la 2^e année consécutive !



Au centre, Odile cantin, 1^{ère} adjointe au maire, Sami Elhani (à gauche), maire adjoint chargé des questions relatives au vivre ensemble, à la vie associative, au sport et à la jeunesse ainsi que Raymond Granouillac de la section de l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Montigny (à droite).

L'établissement français du sang récompense, tous les ans, les villes qui se mobilisent pour la collecte des dons du sang. Montigny-lès-Cormeilles a reçu le trophée des trois cœurs, la plus haute distinction. La remise officielle a eu lieu en juin dernier au Parc Floral de Paris. Cette distinction vient récompenser la commune pour sa mobilisation et son effort de sensibilisation de la population au don du sang. La prochaine collecte aura lieu le samedi 30 août, salle Max-Pol-Fouchet, au centre culturel Picasso. Pour tout savoir sur le don du sang :

www.dondusang.net

[Fête des associations]

Associez-vous !

Rendez-vous incontournable de la rentrée, la fête des associations se tiendra le dimanche 7 septembre, espace Léonard-de-Vinci.

Pour son édition 2014, les clubs et les associations ignymontains, les services municipaux et les bénévoles animeront cette grande journée festive et conviviale. L'occasion pour tous de présenter les activités, de promouvoir les actions et projets, de susciter de nouvelles adhésions et vocations... Que votre choix porte sur les loisirs, le sport, l'entraide, la culture ou encore le devoir de mémoire, chacune des associations présentes aura à cœur de vous accueillir et de vous



Lors de l'édition 2013, Jean-Noël Carpentier, député-maire a rencontré toutes les associations présentes.

conseiller en fonction de vos envies. Beaucoup d'animations sont prévues: démonstrations d'arts martiaux, de danses et spectacle musical assuré par

l'école municipale de musique...

Fête des associations
De 10h30 à 17h30
Espace Léonard-de-Vinci,
rue Auguste-Renoir

**EN
BREF**



Piscine de Montigny

Du 30 juin au 31 août 2014 inclus, les horaires de la piscine de Montigny changent pour vous permettre de profiter au maximum des activités aquatiques.

Horaires :

du lundi au samedi de 10h-13h et 14h-19h et dimanche de 9h-12h. Pendant les vacances d'été, l'évacuation du bassin se fait 30 minutes avant l'horaire de fin.

Samedi 5 juillet, la piscine sera ouverte au public de 14h à 19h seulement.

- Fermeture exceptionnelle le lundi 14 juillet et vendredi 15 août, jours fériés.

- A la rentrée, la piscine sera fermée pour cause de vidange du 1^{er} au 14 septembre inclus.

Des nouveautés à la Maison des loisirs et de la culture

A partir de septembre 2014, la MLC propose de nouveaux cours : muay-thaï, kick-boxing, full-contact, grappling... venez apprendre des techniques de combat diverses auprès d'entraîneurs diplômés. Ces cours sont proposés à partir de 8 ans.

INFOS

Pour plus de renseignements, rendez-vous à la MLC au 2, square Alfred-de-Vigny ou par téléphone au **01 34 18 85 12**.

Agenda de l'été

> Jusqu'au 12 juillet

MONTIGNY-LÈS-SABLES

Animations, terrain synthétique Renoir
et parvis du Cosec, rue Auguste-Renoir

> Dimanche 13 juillet

RETRANSMISSION DE LA FINALE DU MONDIAL
ET FEU D'ARTIFICE, BAL POPULAIRE
À L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE

Parvis Picasso à partir de 19h

> Samedi 30 août

COLLECTE DE DON DU SANG

Centre culturel Picasso, salle Max-Pol-Fouchet
De 9h à 13h30 et de 14h à 16h

> Dimanche 31 août

70^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION
DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES

Place de la Libération à partir de 9h30

> Jusqu'au 16 septembre

EXPOSITION "DE LA VIE À LA MORT : RITES ET
CÉRÉMONIES TRADITIONNELS" PAR ESSIVAM

Bibliothèque Georges-Brassens, Place de la Libération



Tous à l'eau !

Les « Grands Bains du Parisis » ouvrent leurs portes le 5 juillet, à Herblay, dans le quartier des Bayonnes.

Ce centre nautique est doté d'un bassin de natation de six couloirs, d'un bassin éducatif et ludique (avec quatre jeux d'animation variés, jets bouillonnants, rivière à contre-courant...), d'un bassin d'activités, d'un espace ludo-enfant et d'un espace bien-être (deux saunas, un spa, un hammam double, une salle pour le fitness).

Un bel endroit pour passer les vacances d'été !

Grands Bains du Parisis : 1, rue François-Truffaut 95220 Herblay

MOV P'ti CINE

MALEFIQUE

>Dimanche 6 juillet à 14h30 >Mercredi 9 juillet à 14h30

Réalisé par Robert Stromberg. USA-1h37. **Dès 8 ans**



Retrouvez le détail des films sur www.montigny95.fr (rubrique Agenda)

Tarif unique : 3,50 € - tarif de groupe : 2,50 €. Carte d'abonnement : 6 €

Carte valable 1 an donne droit à 10 entrées à 2 €

ALLO MON PTI CINE : 01 30 26 30 50.

Mon P'ti ciné vous souhaite de bonnes vacances
et vous donne rendez-vous le 10 septembre.

Coup de coeur des bibliothécaires

L'ÉLIXIR D'AMOUR,
ERIC-EMMANUEL SCHMITT,
ÉD. ALBIN MICHEL



Louise et Adam, anciens amants, habitent désormais l'une à Montréal, l'autre à Paris. Ils entretiennent une relation épistolaire au cours de laquelle ils se lancent un défi : provoquer l'amour. Ce faisant, ils s'interrogent sur les mystères de l'amour, de l'amitié, de la passion, de la fidélité, du sexe, des attirances et des sentiments, tout en ravivant les blessures du passé.

« L'amour relève-t-il d'un processus chimique ou d'un miracle spirituel ? Existe-t-il un moyen infallible pour déclencher la passion, comme l'élixir qui jadis unit Tristan et Yseult ? Est-on, au contraire, totalement libre d'aimer ? »

Dans un roman épistolaire léger et court, parfait pour une lecture estivale, Eric-Emmanuel Schmitt nous livre finement son idée sur l'amour.



Groupe de FFI de Montigny / Photo Paulette Salmon.



[Histoire]

Montigny libérée !

Il y a soixante-dix ans, la France vivait sous l'occupation allemande. En août 1944, les combats font rage et les soldats sont résolus à chasser les troupes hitlériennes hors du pays. Au fur et à mesure que les jours passent, l'opposition est de plus en plus forte.

La capitale a été libérée le 25 août, mais la banlieue reste toujours occupée par les forces ennemies. Dès 1944, la Résistance ignymontaine se regroupe dans les FFI (les Forces Françaises de l'Intérieur). Pour resserrer les troupes sous l'autorité du commandant Salmon, des réunions ont lieu chez le lieutenant Lucien Ollivier, chef des Pompiers de Montigny. Un front de défense est alors constitué. Dès la mi-août, des actions contre l'occupant s'organisent. La Résistance continue ses missions de sur-

veillance. Le 24 août, les formations FFI se mettent en place le long de la route nationale 14 ainsi que dans les bois de Sannois, Montigny-lès-Cormeilles et Herblay. Pendant deux jours, de violents combats éclatent. Au cours de la nuit du 25 au 26 août, les Allemands évacuent le fort de Cormeilles-en-Parisis, laissant derrière eux plus de 500 torpilles sous-marines ainsi que des fusils et un millier de grenades. Dès lors, le commandant Salmon de la compagnie du MLN (Mouvement de Libération

nationale) donne l'ordre à ses hommes d'en prendre possession. Ils sont alors rejoints par près de 500 FFI, venant des villes voisines. Tous souhaitent participer au combat libérateur. Les 26 et 27, les combats s'intensifient et les bruits les plus inquiétants circulent dans la ville. On chuchote que les Allemands sont de retour et qu'ils vont prendre tous les hommes en otage. La population panique. Ces journées ont été particulièrement sanglantes : les pertes françaises

sont importantes. Le 28 août, les FFI de Montigny surveillent les routes nationales 14 et 192. Ils attaquent en force et l'ennemi, surpris par la puissance de l'offensive, fait marche arrière. Sous la pression de tous les FFI, appuyés par un char et deux automitrailleuses de l'armée américaine, l'ennemi finit par se replier sur Beauchamp. Vers 20 heures, les FFI sont maîtres de la Patte d'Oie et de la nationale 14. Nous sommes le mardi 29 août 1944, Montigny se réveille libérée !

Résistant pendant la seconde guerre mondiale

En août 1944, Pierre Cochon a 20 ans. Cet Ignymontain de souche reste aujourd'hui l'un des rares témoins de l'histoire. Il n'a rien oublié de cette période où Français et Allemands cohabitaient sur la commune.



Pierre Cochon décoré de la médaille des Forces Françaises de l'Intérieur.

les faits et gestes des troupes ennemies. « Je me souviens tout particulièrement de cette journée du 28 août où, informé que la contre offensive allemande se renforçait, j'ai été prévenir mes camarades regroupés au fort de Cormeilles. Dans les bois, près de la Source, j'ai croisé Jacques Verniol, un jeune homme de 23 ans. Malheureusement, je n'ai pas eu le temps de lui donner l'information. Il a été tué sous mes yeux ». Une mort tragique qui a endeuillé toute la population. « Le village est libéré le 29 août 1944, les chars américains étant arrivés par la RN 192. Ils nous distribuaient des boîtes de conserve. Avec mon père, nous sommes allés chercher des légumes frais dans son potager, rue de la Halte, pour leur offrir. Nous étions libres. J'étais heureux ».

« En 1943, j'intègre avec mon frère aîné le réseau des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur), la résistance ignymontaine du commandant Salmon. Notre quartier général se trouvait rue de Bellevue, au Village.

Je n'ai jamais su combien de personnes faisaient partie de l'équipe. C'était top secret. Ce n'est qu'à la libération de la ville que j'ai pu rencontrer véritablement mes camarades qui avaient comme moi participé à

la fuite des Allemands », se souvient le nonagénaire. Pierre Cochon n'a jamais contribué aux affrontements et aux sabotages. Sa mission était de distribuer des journaux clandestinement et de renseigner les FFI sur

Résistants de la première heure

Le commandant **Georges Salmon**, alias Duparc

Le capitaine **Lucien Ollivier**

Cet ancien combattant de la guerre de 14-18 a été le chef du groupe des FFI de Montigny-lès-Cormeilles. Début août 1944, il prépare activement la constitution d'un corps franc. Une de leurs premières missions consiste à jeter la confusion en modifiant les indications routières. Georges Salmon a été le premier vice-président du comité local de Libération.



Il a été chef des Pompiers de Montigny, de 1920 à 1952. Il participa activement aux combats de libération de la ville en août 1944. C'est à Lucien Ollivier qu'incombe la lourde tâche d'annoncer à la mère de Jacques Verniol, la mort de son fils le lundi 28 août 1944. Tout au long de l'occupation nazie, les pompiers de Montigny ont été des éléments structurants de la résistance locale. Le 11 novembre 1944, la municipalité et le comité local de Libération lui ont décerné le diplôme de mérite civique.

Le comité local de Libération

Durant l'occupation, la résistance de chaque département est composée d'une force militaire, appelée les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) et d'une résistance civile le comité départemental de Libération. Dans toutes les communes, comme à Montigny-lès-Cormeilles, des comités locaux de Libération sont créés. Ils dépendent directement du comité départemental, représentation politique des forces combattantes en France. Pendant la guerre, les comités locaux de Libération s'exerçaient dans la clandestinité. Dès la libération, les CLL doivent fonctionner différemment : toutes les organisations, mouvements



Diplôme de mérite civique décerné par le comité local de Libération et le conseil municipal de Montigny-lès-Cormeilles à Lucien Ollivier, en 1944.

ou partis peuvent désigner un représentant. Tous les membres du comité, sans exception, choisissent alors le bureau de la municipalité provisoire et propo-

se le maire qui exercera ses fonctions jusqu'aux élections municipales. A Montigny-lès-Cormeilles, le comité local de libération confirme, le 31 août

1944, Victor Bordier dans ses fonctions de maire. Lors des élections municipales, le 13 mai 1945, la liste conduite par Robert Ménière est élue.

Lectures

Pour compléter vos connaissances sur la période de la libération de la France, voici une sélection de quatre ouvrages disponibles à la bibliothèque Georges-Brassens.

La Libération inconnue : A chacun sa résistance

Maurice Rajsfus,
éd. **Le Cherche Midi, 2004.**

Cet ouvrage relate l'ambiguïté de la résistance de certains réseaux, et la lutte désespérée des maquisards comme des combattants de la guérilla urbaine.

Atlas de la Libération de la France : 6 juin 1944-8 mai 1945 : Des débarquements aux villes libérées **Stéphane Simonnet, éd. Autrement, 2004.**

Cet atlas offre un panorama très détaillé et sans précédent des différentes phases militaires de la libération ainsi que l'action d'une Résistance intérieure loin d'avoir été négligeable et menée sans relâche aux côtés des Alliés.

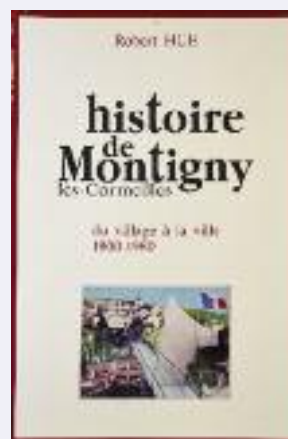
Histoire de Montigny-lès-Cormeilles : du village à la ville 1800-1980

Robert Hue, 1986.

Robert Hue s'intéresse au passé récent des villageois et citadins de notre commune : les principales mutations et les répercussions locales des événements les plus marquants des XIX^e et XX^e.

La Libération de la France **François Delpla, préface de Jacques Baumel, éd. L'Archipel, 2004.**

François Delpla présente, avec Jacques Baumel, les cent jours qui ont vu la France secouer le joug de l'Occupation, mais aussi les cinq années de conflit mondial sans lesquels cette renaissance serait restée lettre morte.



Célébration du 70^e anniversaire de la Libération

Une journée pour se souvenir !

Chaque année, la ville rend hommage à tous ses Ignymontains morts lors de la seconde Guerre mondiale : Claude Duhamel, Gabriel Péri, Marceau Colin, Pierre Carlier, Jacques Verniol, Henri Remond, Lucien Berger, Marcel et Louis Braet et Pierre Fossati. Tous ont participé à la libération de Montigny en août 1944 et en leur mémoire, la ville a érigé des stèles.



Hommage à Jacques Verniol de Françoise Lardier-Aury, conseillère municipale déléguée aux cérémonies commémoratives et Jean-Noël Carpentier, député-maire.

Le dimanche 31 août 2014, le 70^e anniversaire de la libération de Montigny sera célébré dès 9h30 avec un rassemblement place de la Libération, devant le monument aux morts. Départ ensuite pour le tour des stèles.

- **Stèle Résistants de Franconville** : dépôt de gerbes en mémoire d'Henri Rémond, Lucien Berger, Marcel et Louis Braet et Pierre Fossati. Ces cinq jeunes FFI de Franconville ont été abattus à l'angle de l'actuelle rue Jacques-Verniol et de la route nationale 14.
- **Stèle Claude-Duhamel** : dépôt de gerbes en mémoire de ce jeune garçon de 16 ans, tué par une balle explosive allemande dans le lotissement La Lanne, où il résidait.
- **Stèle Marceau-Colin** : dépôt de gerbes en mémoire de ce jeune homme de 23 ans, tué dans

les combats du bois Barraix.

- **Stèle Pierre-Carlier** : dépôt de gerbes en mémoire de ce soldat des FFI, tombé aux combats en voulant libérer la ville.
- **Stèle Jacques-Verniol** : dépôt de gerbes en mémoire de ce jeune homme de 22 ans tué alors qu'il était en opération près de la Source, dans le bois de Montigny.
- **Parc de l'Hôtel-de-Ville, dépôt de gerbe en hommage à Gabriel Péri** : Journaliste, résistant et élu député communiste de Seine-et-Oise en 1932, il fut fusillé le 15 décembre 1941, au Mont-Valérien.



Marceau Colin



Gabriel Péri



Claude Duhamel

EN BREF

Visiter le fort

Autrefois occupé par les Allemands qui l'utilisaient comme entrepôt pour leurs munitions, le fort de Corneilles se visite tous les 1^{ers} dimanches de chaque mois à 15h (sauf en janvier) et à l'occasion de certains événements comme les journées du patrimoine. Aujourd'hui propriété de l'Agence des espaces verts de la région, le fort est géré et entretenu par "Les Amis du fort". Le fort accueille de nombreux tournages. Dernier en date : "Un village français", qui retrace la vie sous l'Occupation.

@INFOS

01 30 26 15 21

[Talents]

1 concours, 4 lauréates !

Dorotie, Typhenn, Aminata et Maria ont remporté le concours *Graines de Plumes 2014*, organisé par l'association valdoisienne *Les Jeunes Encriers*. Chaque adolescente, encouragée par Françoise Lucas, la documentaliste du collège Aragon, a proposé son conte, son poème et sa nouvelle. Leurs efforts ont été récompensés car, sur les 72 textes reçus, ceux des quatre jeunes Ignymontaines ont été primés.

Du haut de ses douze ans, Typhenn, présente fièrement sa nouvelle, primée dans la catégorie jeune pousse : « *j'ai choisi le thème de la science fiction. J'ai toujours aimé écrire mais c'est la première fois que je termine un roman. J'ai sauté de joie en apprenant que j'avais gagné* ». Une autre graine, Maria, donne les raisons qui l'ont poussée à se joindre au projet : « *J'aime tout ce qui touche à la littérature et la culture. Quand Aminata m'a proposé de participer au concours, je me suis dit pourquoi pas et c'est en binôme, dans la catégorie poésie,*



Typhenn, Maria et Dorotie sont heureuses de recevoir leur prix.

que nous avons décidé de nous inscrire. » Le 22 juin dernier, trois des quatre jeunes collégiennes ont assisté à la remise

des prix à Parmain. Chacune est repartie avec son texte publié dans un recueil et de nombreux cadeaux.

[Education]

Les Forestiers Juniors récompensés !



Les CM2 de la ville posent fièrement, aux cotés des institutrices, d'Odile Cantin 1^{ère} adjointe au maire et Sami Elhani, adjoint au maire chargé du vivre ensemble, de la vie associative, du sport et de la jeunesse.

Après cinq ans de découverte et d'apprentissage sur la nature, les CM2 des communes de Montigny-lès-Cormeilles, Franconville et Cormeilles-en-Parisis ont reçu, le 19 juin dernier, leur diplôme de Forestier Junior. Ce programme conçu par l'agence des espaces verts de la région Ile-de-France (AEV), en étroite collaboration avec l'Education nationale, propose des animations pour apprendre aux enfants à respecter la nature et à la sauvegarder. Chaque classe



EN BREF

L'été avec le service municipal de la Jeunesse

Pendant tout l'été, le SMJ propose des activités et des loisirs pour tous les goûts. Pour participer, c'est facile, il suffit de s'inscrire. Sport (basket, athlétisme, foot, course d'orientation...), sortie quotidienne (Paris Plage, accrobranche, bowling, visite de l'opéra Garnier, paintball...), se cumulent aux nombreuses activités de l'espace Mandela : préparation de spectacles, activités manuelles... Sans oublier deux salles de jeux, l'une mise à disposition des plus jeunes et une autre pour les grands.

INFOS

Inscriptions :

le mardi 8 juillet à partir de 19h30, le mercredi 9 et jeudi 10 juillet de 14h à 17h à l'espace Mandela.

participante bénéficie au minimum de trois interventions par an. Cette année, cinq écoles de la commune ont participé au programme.

Etat civil

Naissances

Aboutarouk Brahim
Barry Abdoulaye
Bellahoues Camélia
Boutah Amine
Bugday Semseddin
Calafat Oliver
Cheklat Youcef
Chennoufi Raed
Cuguen Janyce
Duba Lucie
El Hafi Abdel
Ghazaly Kaïs
Gosrani Wissem
Henni Dounia
Kakish Charbel
Karrouche Nour
Khaouas Jade
Langsweirt Evan
De Lima Helena
Martial Kélliane
Mezzi Bilal
Niemenay Dylan
Ngoma Winner
Nyarko Agnès
Olliveira Joshua
Rahmani Ilyes
Sollier Alice
Vandenbrock Mellina
Viera Elina
Youlou Jeremy-Brian
Yousseoufi Salma

Mariages

Célerin Sébastien
et Guegan Gaëlle
Chapelin Raphaël et
Kindombe Makadi Nadège
Ferbac Servais
et Catry Cindy
Freitas Gabriel
et Calvé Fabienne
Gibault Christophe
et Dridi Laïla
Gomes Bruno
et Pichon Sandrine
Kulumba Yaba Benjamine
et Katendi François
Kornoukoff Alain
et Ouedraogo Maria
M'Goma Lubongo Kévin
et Diallo Fatoumata
Monistrol Laurent
et Hung May Keomly
De Sousa Jean-Luc
et Pélégry Evelyne

Décès

Haelling Armand
Icho Nassera
Launey Jean-François
Négrine Margaret
Piedevache Cécile

Cet été à Montigny

Boulangeries



• Aux Croissants d'argent

12, résidence de la Gare
01 39 97 92 12

Fermée du 18 au 24 août

• Le Chant du pain

3, Grande-Rue
01 34 50 99 57

Fermée du 11 au 21 août

• Au Pain de Baptiste

149, boulevard Bordier
01 39 97 41 83

Ouvert tout l'été

• L'Artisan de Montigny

Centre commercial Carrefour
01 39 97 55 16

Ouvert tout l'été

• Les Délices de Matmata

Centre commercial les Frances
Place Eugène-Delacroix
01 39 78 96 64

Ouvert tout l'été

Pharmacies



• Pharmacie Philippe Jallet

73, boulevard Bordier
01 34 50 81 07

Fermeture le week-end du 15 août

• Centre commercial Carrefour

Pharmacie du centre
01 34 50 87 01

Ouvert tout l'été

• Pharmacie Le Bechenec

Place Eugène-Delacroix
01 39 78 44 68

Ouvert tout l'été

• Pharmacie de la Croix-Blanche

12, résidence de la Gare
01 39 97 67 32

**Fermée les samedis matin
et lundis après-midi**

• Pharmacie rue du Général-de-Gaulle

144, rue du Général-de-Gaulle
01 39 97 50 68

Fermeture du 3 au 24 août

Prochain ramassage des encombrants : le 11 juillet et le 8 août

Pratique

Mairie 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 -

95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques 7, rue Fortuné-Charlot, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus • Permanence du Maire le jeudi de 15h à 18h

sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous,
au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique Nous contacter (bien préciser
la question qui vous préoccupe).

• Anita Bernier, conseillère générale du Val-d'Oise,
vous reçoit chaque mois de 10h30 à 12h sur rendez-vous au 01 34 25 32 23 ou

01 39 97 60 79. anita.bernier@valdoise.fr • Jean-Noël Carpentier, député,
vous reçoit sur rendez-vous au 01 39 78 15 68.

- Quelle place pour les loisirs en temps de crise ?

Les loisirs tiennent une place de plus en plus importante dans nos sociétés modernes. C'est le résultat conjoint des progrès économiques, de la baisse de la durée de travail et de l'allongement de la vie. Mais c'est également la conséquence logique de la démocratisation de l'éducation, de la culture et du sport. On constate que les loisirs sont alors marqués par l'affirmation de l'individualisme et de l'hédonisme. Loin d'être seulement un temps récréatif, le temps des loisirs est devenu un symbole d'émancipation et un mode d'affirmation de soi.

Malgré la crise financière et politique que traverse la France, les Français tiennent à leurs loisirs et ils ont raison. Toutefois, de nombreuses personnes ont dû réduire leurs dépenses de loisirs compte tenu de la diminution du pouvoir d'achat. Cela induit que les Français doivent adapter leurs loisirs. Les associations jouent alors un rôle prépondérant et les loisirs deviennent collectifs et permettent aux gens de se rassembler. A Montigny-lès-Cormeilles, le bien-être des familles est une priorité. Au-delà du concept, notre majorité passe aux actes. Un bien-être qui rime souvent avec préservation du pouvoir d'achat : aussi la réforme du quotient familial et la baisse des tarifs municipaux, votés lors du dernier conseil municipal, sont à l'image de notre action. L'intérêt général doit être promu loin des intérêts individuels que l'opposition UMP de notre conseil municipal, défend ardemment.

Pour le groupe des élus progressistes et républicains
Clara PLARD

• Les valeurs de gauche ont permis de grandes avancées dans le domaine du temps libre et des loisirs. Rappelons-nous les congés payés apparus en 1936, allant de 2 semaines à 5 semaines en 1982, puis en 2000, les 35 heures. Ce temps libéré permet-il à chacun d'accéder aux loisirs ? Notre pays est en difficulté. Le contexte de crise mondiale impacte l'Europe et des décisions douloureuses sont prises par les pouvoirs publics, beaucoup d'entre nous en ressentent les effets. La municipalité à son niveau en est bien consciente et par, entre autre, le soutien qu'elle apporte aux associations, permet à tout un chacun d'accéder aux loisirs qui doivent avoir dans cette morosité ambiante, une place importante. La réforme du quotient familial va faciliter l'accès aux activités périscolaires des enfants, le sport, la musique, à un plus grand nombre de familles. Nos seniors ne sont pas oubliés. C'était l'un de nos engagements de campagne. Il vient d'être voté par le conseil municipal et est honoré, seulement 3 mois après les élections, grâce à une bonne gestion des finances de notre ville, n'en déplaise à l'opposition qui n'a que critiques et dénigrement à produire sans réelle proposition sérieuse et responsable. Cette opposition qui n'a en tête que son recours sans se soucier des difficultés des Ignymontains. Avant cela, dès septembre 2013, s'est ouverte la maison des associations et de la jeunesse, espace Nelson Mandela qui propose de nombreuses activités. La création est également à l'honneur maintenant, depuis l'inauguration de la Maison des Talents, espace Corot. Ce lieu est dédié aux artistes professionnels et amateurs de notre ville qui verront régulièrement exposer leurs œuvres. Enfin, Montigny-lès-Sables, reconduit chaque année, permet aux enfants qui ne partent pas en vacances d'avoir un espace de jeux et de détente.

L'équipe en charge de la gestion de notre ville est et sera toujours à votre écoute comme lors des réunions de quartier qui viennent de se tenir pour réfléchir avec vous à de nouveaux espaces de loisirs.

Pour le groupe des élus Socialistes et Républicains
Monique LAMOUREUX

- Les vacances, ce n'est pas un luxe !

Notre pays attend une action déterminée pour un vrai changement, pour une amélioration rapide des conditions de vie. Cette année encore, un français sur deux ne pourra pas profiter pleinement de ce temps d'apaisement personnel et de dépaysement que représentent les vacances. Pourtant, le droit aux vacances est un acquis du mouvement social consacré par des lois successives ; de celle de 1936 à celle de 1982 établissant la cinquième semaine de congés payés. Les Ignymontains qui ne pourront pas partir cet été, sont légitimement en droit d'attendre d'un gouvernement de gauche qu'il mette en œuvre une véritable politique de relance du tourisme social. Les propositions ne manquent pas au premier rang desquelles l'augmentation des salaires et la lutte contre les temps partiels. D'autres mesures pourraient être adoptées rapidement comme le renforcement des tarifs sociaux de la SNCF, des dispositifs d'aides individuelles type chèque-vacances et des moyens des directions départementales de la cohésion sociale ou encore un soutien plus appuyé aux acteurs du tourisme social, aux associations de l'éducation populaire et aux collectivités locales. La commune a mis en place des actions en faveur de l'accès aux loisirs, et a favorisé son accès par la refonte des quotients. Cependant, tout ne doit pas reposer sur les collectivités. L'état doit jouer son rôle et développer une politique sociale en faveur du peuple et non en faveur des banques et des grandes fortunes.

Pour le groupe Front de Gauche
Pascal VIDECOQ

• 3 mois après les élections municipales de mars dernier, il nous est enfin permis de nous exprimer dans le journal de la Ville, utilisé jusque-là, chacun a pu le constater, comme un outil de propagande par Jean-Noël Carpentier, visiblement toujours en campagne. Le règlement intérieur du Conseil municipal stipule pourtant qu'un espace doit être réservé dans le journal municipal pour l'expression des différents groupes d'élus. Il était donc grand temps qu'une équipe qui a recueilli 2 882 voix aux dernières élections puisse s'exprimer. Ensemble, nous avons démontré que le destin de notre Ville n'était en aucun cas scellé. Nous sommes parvenus à susciter une mobilisation, un réel espoir pour les nombreux Ignymontains en quête de changement. Ce résultat historique atteste que notre projet, notre identité et notre proximité ont su recueillir l'adhésion des Ignymontains. Avec 49.9 % des suffrages exprimés, nous sommes désormais 8 élus à votre écoute et dédiés à la défense de vos intérêts. Comme vous avez pu le voir, ces dernières semaines ont une allure de campagne électorale à Montigny : multiplication des réunions (quartiers, retraités, commerçants, services, ...), poursuite de la communication calomnieuse et diffamante, ... Pourquoi ? Tout simplement, en raison du recours que nous avons déposé le 4 avril dernier, suite aux nombreuses irrégularités constatées lors des élections. Cette action aboutira à la nécessité de revoter dans les prochains mois. Une ultime occasion de faire le choix du changement et du renouveau puisque désormais les Ignymontains savent que ce choix peut et doit devenir une réalité.

Pour les élus d'opposition du Groupe du Rassemblement Ignymontain
Modeste MARQUES

Montigny les Sables se termine en beauté le 13 juillet 2014

Pensez
à apporter
votre
pique-nique !

À partir de 19 h
REPAS CITOYEN

Qui seront
les nouveaux
champions
du monde ?

À 21 h
LA FINALE
DE LA COUPE DU MONDE
SUR ÉCRAN GÉANT !

pour danser
et s'en mettre
plein les yeux !

À la fin du match
FEU D'ARTIFICE
ET BAL POPULAIRE

Programme et activités
sur www.montigny95.fr